

L'égalité, un terme piégé ?

Semaine d'étude - 2 juillet 2007

Par Hafida Bachir, présidente de Vie Féminine.

Le 10 juin, c'était les élections législatives. Quelques mois avant, l'ensemble des présidents des partis politiques démocratiques signent une charte qui les engage à faire de l'égalité entre les hommes et les femmes un objectif permanent au sein de leur parti.

Par ailleurs, les listes électorales devaient être composées de manière paritaire avec l'obligation que les deux premiers candidats de chaque liste soient de sexe différent. Quelques éléments en terme de résultats :

- Sénat : 30% de femmes (sans les cooptations et les représentants des régions et communautés)
- La chambre : 36,51 % de femmes
- Le nombre de listes tirées par une femme : CDH : 2/7, Ecolo 5/7, MR 1/7, PS 2/7 soit au total 10/28 (partis flamands 7/28)
- Autre signe de la non prise en compte des femmes dans le contexte politique du moment : on parle de formateur, d'informateur, de démineur, de médiateur institutionnel, de futur premier ministre...

Avec cette actualité politique, nous pouvons déjà conclure que les chartes, les déclarations de principe et les mesures législatives visant l'égalité à différents niveaux de pouvoir, ne produisent apparemment pas encore l'égalité dans les faits.

Vous pouvez, ci-dessous, télécharger cette analyse dans son intégralité.